



Réseau des bâtiments innovants

Fiche 12-8

Bergerie avec tapis d'alimentation pour 480 brebis laitières et 250 brebis viande

Amélioration des conditions de travail

Intégration paysagère



Description de l'exploitation et du cheptel

- 440 brebis laitières (brebis + antenaises) Lacaune (production pour Roquefort) + 250 brebis viande F1 Lacaune lait x BMC* - Bâtiment mis en service début 2008
- 143 ha SAU dont :
 - 12 ha céréales grain
 - 20 ha céréales ensilées immatures
 - 96 ha PT (dactyle, trèfle, RG...)
 - 15 ha prairies permanentes
- 2 UMO en GAEC

Petite région agricole

Élevage situé dans le Rougier de Camarès (Sud Aveyron) se caractérisant par :

- des sols rouges sablo-argileux superficiels pierreux,
- une production dominée par le lait de brebis pour Roquefort,
- 350 à 400 m d'altitude, 850 mm de pluviométrie.

Témoignage des éleveurs

Avant il y avait 2 sites d'exploitation distants de 700 m avec la rivière Dourdou au milieu (pont submersible).

Les brebis lait étaient sur un site en fermage (bail de carrière) et les brebis viande sur un 2ème site.

Le bâtiment était fonctionnel pour seulement 250 brebis laitières.

Cela occasionnait beaucoup de déplacements d'animaux entre les 2 sites.

A notre installation en JA, nous avons rassemblé les 2 troupeaux en production sur un seul site, les renouvellements étant logés dans l'ancienne bergerie lait.

Avant, nous étions 3 et maintenant seulement 2 d'où la recherche d'un maximum de fonctionnalités et la prestation d'une Cuma pour distribuer : souci de simplification et de sécurisation en cas de maladie, et diminution de la pénibilité.

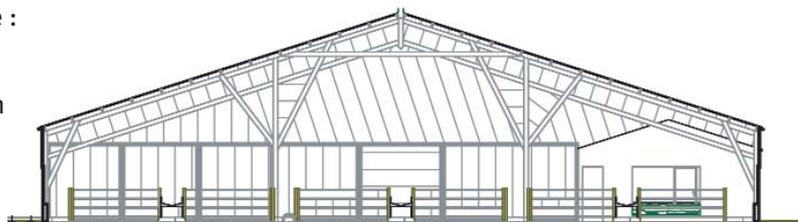
* Blanche du Massif Central



Le bâtiment en un coup d'œil

Bergerie avec tapis d'alimentation pour 480 brebis laitières et 250 brebis viande

- Bâtiment de 64 m x 32 m se composant de :
 - une partie existante de 25 m x 32 m
 - une extension de 39 m x 32 m
- hauteur au faîtage : 8,50 m + bloc traite en pignon.



Vue intérieure avec tapis et chariot à paille roulant sur le tapis.

Approvisionnement du chariot à paille.

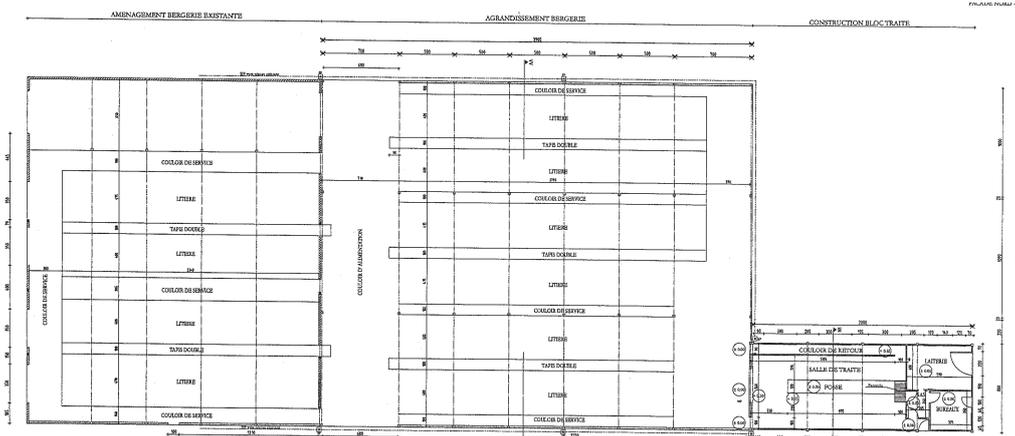


Matériaux principaux

- Charpente bois, toiture fibrociment, bardage en bois traité autoclave et polycarbonate.
- Bloc de traite en panneaux sandwich : poteaux métal et ferme en bois.

Aménagement intérieur

- À mi-longueur du bâtiment, couloir d'approvisionnement de 7 m des têtes de tapis.
- Côté lait, 3 tapis doubles et 4 couloirs de circulation.
- Côté viande, 2 tapis doubles et 3 couloirs de circulation.
- Salle de traite en pignon 2 x 24 stalles (24 postes) en système automatisé.
- Travée de 7 m en pignon côté salle de traite, pour faciliter les manœuvres lors du curage.



Intégration paysagère

- Bardage bois en pose horizontale sur longs-pans.
- Bandeaux translucides.
- Toiture fibrociment gris naturel.



Bardage bois en partie basse et aération par décalage du translucide.

Le confort des animaux

- Aire de vie satisfaisante (768 m² de couchage pour 480 places soit 1,60 m²/brebis laitière).
- Bâtiment isolé en toiture sur la partie brebis lait et cloisonné entre les parties viande et lait.
- Bâtiment ventilé par les bardages décalés avec volet de 25 cm + faîtière pare-vent ouverte (20 cm).



Distributeur de concentrés.



Abreuvoirs relevables pour faciliter le curage.

Le travail de l'éleveur

- Travail d'astreinte estimé à 3 h/jour d'octobre à fin mai se décomposant comme suit :
 - 30 mn/jour pour nettoyer les refus,
 - 15 mn/jour pour le paillage (chariots sur tapis),
 - 15 mn tous les 3 jours pour amener la paille,
 - 10 mn/jour pour préparer le silo et le foin (1/2 h tous 3 les jours), la distribution étant réalisée en CUMA avec automotrice et chauffeur,
 - 2 h/jour pour la traite (du 10 octobre à fin mai).
- Inséminations artificielles groupées pendant une semaine (présence importante pendant une dizaine de jours).
- Distributeur automatique pour les céréales en dehors de la période de ration complète (un silo pour chaque type d'aliment), distribution 1 fois/jour à la période de pâturage + foin 1 fois/jour. Pendant 15 jours à 3 semaines affouragement en vert avec remorque distributrice avec tapis transversal, foin en balle carrée.
- Présence d'un couloir de circulation des animaux parallèle au pignon côté salle de traite permettant d'amener différents lots à la traite.



Désileuse automotrice.



Quais de traite surélevés.



Couloir de surveillance.

- "Fosse du trayeur" de plain-pied à la fois par rapport à la laiterie et la bergerie (quais surélevés - photo 8) facilitant le travail de l'éleveur.
- Nettoyage de la laiterie facilité par un mobilier suspendu sans pied.

La gestion des effluents

- Traitement des eaux blanches : filtre à sable à 1 étage.
- Les fumiers sont stockés dans une fumière (33 x 15 m) avec poche géomembrane pour récupérer les jus (100 m³).

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global :
 - 300 000 € HT pour les brebis laitières (285 000 € pour le bâtiment et 15 000 € pour la gestion des effluents) pour 480 places soit 625 € la place.
 - 100 000 € HT pour les brebis viande (90 000 € pour le réaménagement du bâtiment et 10 000 € pour la gestion des effluents) pour 250 places, soit 400 € la place.
 - À noter la faible part d'autoconstruction.
- Coût de fonctionnement indicatif : 200 kg de paille /jour (+ refus de foin hors période d'ensilage /viande) nécessitant un achat de 2 camions de paille (40 t/an) + paille de céréales autoproduites.



Commentaires des éleveurs

Nous sommes globalement satisfaits (importante réflexion préalable) :

- gain de 2 h/jour/personne à la période d'hiver en raison de l'organisation du bâtiment et du recours à la Cuma pour la distribution de l'alimentation,
- les tâches restantes sont moins pénibles (paillage notamment).

Nous avons encore peu de recul, mais pour le moment, il n'y a pas de point négatif majeur.

On ne regrette pas d'avoir augmenté la surface de couchage par brebis car, en plus du confort des animaux, on s'y retrouve aussi pour le confort de travail.

Toutes les aires paillées ont la même largeur ce qui permet d'utiliser un modèle de claies unique.

De la salle de traite, on a une vue sur l'ensemble des aires de la bergerie. De plus les brebis sont plus entraînées à venir en salle de traite en suivant les autres.

Si c'était à refaire...

La disposition d'ensemble est satisfaisante.

L'espace de 4 m entre le bout des tapis et le pignon aurait pu être réduit à 3 m et augmenter ainsi le nombre de places.

Les marches à l'entrée à la salle de traite (20 cm) auraient pu être montées de 10 cm (soit 30 cm), ce qui aurait évité aux brebis d'emmener de la paille dans la salle de traite.

Avis des conseillers bâtiments

Il s'agit d'un bâtiment bien réfléchi dans sa globalité (approvisionnement par un couloir central desservant les brebis laitières et les brebis viande).

Beaucoup de détails d'aménagement prennent en compte l'organisation du travail (diminution du temps passé, travail facilité) :

- la salle de traite a une disposition originale qui procure rapidité et confort de travail (vision des brebis en aire d'attente).
- le plain-pied est aussi un choix technique peu courant en ovins lait mais avec des avantages indéniables surtout côté bergerie (accès facilité des trayeurs vers les brebis en attente)

Les couloirs séparant les aires de couchage sont très fonctionnels avec des portillons (1 par travée) pour faciliter la circulation des brebis.

Attention, un bâtiment identique de 32 m de large pourrait mal se ventiler dans un autre site.

De plus, la ventilation latérale par bandeaux décalés et volets réglables est souvent liée à un risque de courants d'air sur les animaux minimisé ici par la présence de couloirs le long des murs latéraux.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **M. Denis Mayran**

Tél. 05 65 73 77 10 - Email : denis.mayran@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, Carrefour de l'Agriculture, 12026 RODEZ CEDEX 9

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.midipyrenees.chambagri.fr
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).



Juin 2008

